

Agricultural Adaptation Council (AAC) is a non-profit coalition of 69 Ontario agricultural, agri-food and rural organizations. The diverse membership of the AAC represents the agriculture and agri-food industry both regionally and by sector.

### Agricultural Biosecurity Program (ABP)

The ABP was launched at the Agricultural Adaptation Council's annual meeting on December 3, 2009.

Projects supported through ABP should:

- Build awareness of biosecurity risks, and build capacity in the sector to adopt preventive measures and management practices;
- Improve the preparedness of the agri-food sector to deal with risks;
- Increase the level of understanding and awareness of biosecurity and its associated risks, issues, measures and importance across the sector;
- Encourage key players in the sector to promote and incorporate biosecurity measures into their operations/activities;
- Foster information-sharing across and/or between sector(s) to improve biosecurity along the supply chain;
- Improve biosecurity information available to the sector; and
- Assist sectors in preparing for implementation of national standards as they become available.

Proposals are due January 29, 2010.

ABP is funded through Growing Forward, a federal-provincial-territorial initiative. The Agricultural Adaptation Council assists in the delivery of Growing Forward programs in Ontario.

For more program information please visit  
[www.adaptcouncil.org](http://www.adaptcouncil.org) or speak with an  
AAC staff member at 519-822-7554

A complete list of projects  
funded through the  
Agricultural Adaptation Council is available at  
[www.adaptcouncil.org](http://www.adaptcouncil.org)

### Canadian Agricultural Adaptation Program (CAAP)

CAAP is a five-year, \$163 million program, that was launched in Ontario in mid-November. CAAP is administered nationally by Agriculture and Agri-Food Canada and regionally by Adaptation Councils across Canada. The AAC will receive \$28.1 million over the next four years to administer Ontario's share of CAAP.

Funding is available for projects that:

- Facilitate the agriculture, agri-food, and agri-based products sector's ability to seize opportunities.
- Respond to new and emerging issues and to pathfind and pilot solutions to new and ongoing issues in order to help it adapt and remain competitive.

Timelines:

January 25, 2010: Second cut-off date for CAAP applications

March 4, 2010: Tentative AAC Board Meeting

### The Farm Innovation Program (FIP)

The second intake of proposals has been issued for the FIP. Proposals are due March 26, 2010.

Projects must undertake research and innovation to:

- Increase awareness and access to credible, Ontario-based information on applicable innovative on-farm technologies in each sector.
- Provide industry-directed funding to agricultural commodity organizations and to individual farmers or groups of farmers for applied research projects and on-farm demonstrations that focus on innovative technologies for on-farm application.

Eligible recipients must be a Canadian legal entity and may include:

- Non-supply managed organizations designated by the Ontario Agricultural Commodity Council OACC. Applications must be submitted by the organization.
- Individual farmers or groups of farmers may access FIP funding but must apply in partnership/collaboration with a non-supply managed organization of OACC. Applications must be submitted by the organization.

FIP is funded through Growing Forward, a federal-provincial-territorial initiative. The Agricultural Adaptation Council assists in the delivery of Growing Forward programs in Ontario.

AAC is funded by:



Contact us at:  
(519) 822-7554  
[info@adaptcouncil.org](mailto:info@adaptcouncil.org)  
[www.adaptcouncil.org](http://www.adaptcouncil.org)





### Le Programme de biosécurité agricole (PBA)

Ce programme a été inauguré à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du Conseil de l'adaptation agricole tenue le 3 décembre 2009.

Les projets financés dans le cadre du programme PBA doivent :

- accroître la sensibilisation aux risques liés à la biosécurité et la capacité du secteur à adopter des mesures et des pratiques de gestion qui visent la prévention;
- améliorer l'état de préparation du secteur agroalimentaire dans le but de faire face à des risques de cette nature;
- rehausser le niveau de compréhension et de sensibilisation à l'égard de la biodiversité et des risques, enjeux et mesures qui y sont associés, ainsi que de l'importance de cette question pour l'ensemble du secteur;
- encourager les principaux intervenants du secteur à promouvoir et à adopter des mesures relatives à la biosécurité au sein de leur exploitation ou de leurs activités;
- favoriser l'échange de renseignements parmi les secteurs dans le but d'améliorer la biosécurité tout le long de la chaîne d'approvisionnement;
- améliorer la qualité des renseignements sur la biosécurité à la disposition du secteur;
- aider les secteurs à être prêts à se conformer à d'éventuelles normes nationales en matière de biodiversité.

Les demandes de financement devront être présentées d'ici le 29 janvier 2010.

**Le programme PBA est financé par l'intermédiaire de Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Le Conseil de l'adaptation agricole participe à la mise en œuvre des programmes de l'initiative Cultivons l'avenir en Ontario.**

### Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)

Le PCAA est un programme quinquennal de 163 millions de dollars inauguré en Ontario à la mi-novembre 2009. Ce programme est administré, à l'échelle nationale, par Agriculture et Agroalimentaire Canada et, à l'échelle régionale, par des conseils d'adaptation agricole dans diverses régions du Canada. Le CAA recevra 28,1 millions de dollars au cours des quatre prochaines années afin d'administrer le volet ontarien du PCAA.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le [www.adaptcouncil.org](http://www.adaptcouncil.org), ou communiquez avec le personnel du CAA au 519-822-7554.**

### Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA)

Le PCAA permet le financement de projets qui :

- accroissent la capacité du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels à tirer profit de nouveaux débouchés;
- permettent de faire face à des problèmes nouveaux et émergents; et de trouver et de mettre à l'essai des solutions à des problèmes nouveaux et actuels dans le but d'aider le secteur à s'adapter à cette réalité et à y demeurer concurrentiel.

Calendrier :

- Le 25 janvier 2010 : 2e date butoir pour présenter une demande au PCAA
- Le 4 mars 2010 : date officielle de la réunion du conseil d'administration du CAA

### Le Programme d'innovation agricole (PIA)

En vertu du deuxième appel de demandes dans le cadre du PIA, les projets doivent être présentés d'ici au 26 mars 2010.

Les projets doivent porter sur des travaux de recherche et d'innovation qui visent à :

- faire mieux connaître et à rendre plus accessibles des renseignements de source ontarienne crédibles sur les innovations technologiques agricoles qui peuvent être mises en œuvre dans chacun des secteurs;
- fournir des fonds gérés par l'industrie à des organismes de producteurs spécialisés, des exploitants individuels ou des regroupements d'exploitants aux fins de projets de recherche appliquée et de démonstration à la ferme qui misent sur des innovations technologiques applicables à l'échelle de l'exploitation agricole.

Pour être admissible, tout demandeur doit constituer une personne morale canadienne et peut notamment être :

- Un organisme non soumis à la gestion de l'offre, membre de l'Ontario Agricultural Commodity Council (OACC – Conseil ontarien des productions agricoles spécialisées), dont la demande doit être présentée par l'organisme.
- Un exploitant agricole individuel ou un regroupement d'exploitants agricoles, pourvu que la demande soit présentée en partenariat ou en collaboration avec un organisme membre de l'OACC non soumis à la gestion de l'offre et par cet organisme.

Le Programme d'innovation agricole est financé par l'intermédiaire de Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Le Conseil de l'adaptation agricole participe à l'administration des programmes de l'initiative Cultivons l'avenir en Ontario.

Le CAA est financé par: